

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de BRIVE
Service des Impôts des Entreprises
50 boulevard Gontran Royer CS 10403
19119 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05 55 18 31 56
Mél. : sie.brive-la-gaillarde@dgif.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Réception : Tous les jours sur rendez-vous
Fermé les mardis, mercredis et vendredis après-midi
Affaire suivie par : Marie-Paule GUERIN
Téléphone : 05.55.18.31.56

0390-034579-0083-0

SAS EXPEDITION INNOVATION FRUITS ET
LEGUMES
LA SUDRIE
19130 VIGNOLS



RECUIF

31 DEC 2024

Brive-la-Gaillarde, le 24/12/2024

Objet : Décision de dispense de visa
N° Sages : 1900101 – N° SIREN : 394093728

L'inspectrice des finances publiques soussignée Marie-Paule GUERIN, certifie que l'entreprise :

Nom : SAS EXPEDITION INNOVATION FRUITS ET LEGUMES

Adresse : La Sudrie, 19130 Vignols

SIREN : 394093728

titulaire d'un contingent d'achats en franchise d'un montant correspondant aux exportations et livraisons intra-communautaires réalisées au cours de l'année civile 2024,

est dispensée au titre de l'année 2025, par décision n° 1900101/006/2025 en date du 24/12/2024, de soumettre au visa préalable du service des impôts des entreprises les attestations et avis d'importation justifiant ses achats, acquisitions et importations de biens et services en franchise de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes qui lui sont assimilées.

Une copie de la présente décision devra être envoyée pour information aux fournisseurs et au service des douanes à leur demande. En cas de dispense de visa, les attestations adressées aux fournisseurs, les avis d'importation en franchise remis au service des douanes ou le document qui en tient lieu devront porter le numéro de la présente décision.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Paule GUERIN
